

Taux de pauvreté et ses mesures en Tunisie

RIADH BECHIR* ET MONGI SGHAIER*

Jel Classification: I30, I32

Introduction

Le problème de l'élimination de la pauvreté reste, depuis longtemps, une importante question pour laquelle des solutions au niveau mondial sont cherchées; en effet, malgré les diverses mesures adoptées pour la combattre, elle demeure une question sans solution. Généralement, la mesure de la pauvreté comprend deux étapes différenciées qui sont l'identification des pauvres et l'agrégation de la pauvreté, à savoir la définition du nombre de pauvres. La méthode la plus largement utilisée par la Banque Mondiale, avec un seuil de 1 ou 2 \$ par jour, présente de graves lacunes. La Banque Mondiale elle-même reconnaît que cette méthode n'est pas adaptée à la mesure de seuils de pauvreté nationaux et ne s'applique qu'aux estimations régionales et mondiales (Banque Mondiale, 2001; Ravallion, 1996). Plusieurs études ont mis en cause, ainsi, la pertinence et la fiabilité des estimations de la Banque Mondiale (Deaton, 2001; Reddy et Pogge, 2003). Par ailleurs, de plus en plus de pays mesurent leurs propres seuils de pauvreté, mais ceux-ci ne sont plus comparables (Anker, 2006). La notion de pauvreté ne comporte pas une seule définition. En effet, plusieurs définitions sont proposées, ce qui nécessite différents instruments pour les mesurer sous ses diverses formes. Mais généralement, la pauvreté est connue comme une situation dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou y accéder (Deaton, 2010).

En Tunisie, comme dans tous les pays du monde, la pauvreté sous ses différentes formes a toujours existé. L'analyse de la notion de pauvreté en Tunisie a fait l'objet de plusieurs travaux tels que Ayadi *et al.* (1995, 1996), la Banque Mondiale (2004), l'Organisation des Nations Unies (2004), Bibi (2005), Béchir (2011), etc. L'étude officielle de ce phé-

Résumé

La pauvreté se présente comme l'une des causes de la révolution tunisienne en 2011. C'est un défi majeur qui se trouve aujourd'hui au cœur de l'œuvre du gouvernement. Dans ce travail, on étudie la notion de pauvreté d'une façon générale, ainsi que ses formes et ses mesures en Tunisie.

Mots-clés. Pauvreté, mesures de pauvreté, Tunisie.

Abstract

Poverty was as one of the main causes of the Tunisian revolution in 2011 and still remains a big challenge for the Tunisian government. The aim of this paper is to investigate the notion of poverty in general, its forms and measures.

Keywords. Poverty, poverty measures, Tunisia.

nomène en Tunisie se base sur les données de l'Institut national de la statistique (INS) et aussi sur les données du Ministère des affaires sociales. Ce travail présente d'abord un essai de retour sur la base théorique du concept de pauvreté et sa définition et ses formes; ensuite, il met en exergue une présentation de ce phénomène en Tunisie.

1. Présentation et définitions de la pauvreté

1.1. Dimensions de la pauvreté

La pauvreté est généralement une situation dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou y accéder; c'est une situation de privation matérielle et morale empêchant certains individus de satisfaire leurs besoins essentiels. Suite aux travaux d'Amaryta Sen (1976, 1985, 1987), la pauvreté est considérée comme un phénomène multidimensionnel. On peut distinguer cinq dimensions de la pauvreté. L'économique, qui se décompose elle-même entre la pauvreté monétaire, traduisant une insuffisance de revenu, et la pauvreté des conditions de vie, traduisant des manques dans des besoins fondamentaux. La sociale, qui se traduit par l'exclusion, la rupture du lien social. La dimension culturelle, qui se traduit par une non-reconnaissance des identités. La politique, liée à l'absence de démocratie ou de participation aux décisions. La dimension éthique, qui se traduit par une non-reconnaissance des droits de la personne, la violence et la corruption. Pour chacune de ces dimensions, un individu ou un groupe va être confronté à deux problèmes : tout d'abord, la difficulté d'accès à un certain nombre de biens et services d'information ou la participation aux décisions, on parle alors de pauvreté d'accessibilité. Ensuite, les individus peuvent pâtir d'un déficit d'accumulation dans les domaines de la santé, de l'éducation, des biens matériels ou des relations sociales, on parle ici de pauvreté des potentialités. Il faut remarquer aussi que certains économistes pensent que la pauvreté résulte d'un

* Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales, Institut des Régions Arides de Médenine, Tunisie.

Tableau 1 - Les aspects multidimensionnels de la pauvreté.

<i>Dimensions du bien-être</i>	<i>Dimensions économiques</i>		<i>Dimension sociale</i>	<i>Dimension culturelle</i>	<i>Dimension politique</i>	<i>Dimension éthique</i>
	<i>Monétaire</i>	<i>Conditions de vie</i>				
Pauvreté d'accessibilité (manques et absence de satisfaction)	Manque d'accès à l'emploi. Absence de revenu. Impossibilité d'acheter des produits.	Manque d'accès à la santé, à une alimentation équilibrée, à l'éducation, au logement...	Exclusion sociale. rupture du lien social. Problème de genre	Non reconnaissance identitaire. Déracinement.	Absence de démocratie, de participation aux décisions	Absence de normes. Corruption. Violence. Valeurs niées.
Pauvreté des potentialités et des capacités (absence d'opportunités d'accumulation)	Absence de capital physique (équipement, terrain...) et financier (épargne, crédit)	Insuffisance de capital humain (peu d'éducation, mauvaise santé)	Insuffisance de capital social (manque de cohésion sociale,..)	Insuffisance de 'capital culturel'. Absence de fond culturel commun. Sous-culture	Absence ou insuffisance de « pouvoir », de moyens d'expression, d'informations.	Insuffisance de normes ou valeurs partagées : 'capital éthique'

Source: Duboi (1996).

manque d'intervention des pouvoirs publics, tandis qu'il y en a d'autres qui estiment que, pour lutter contre la pauvreté, la meilleure façon est de faire agir les institutions caritatives de richesse (Tableau 1).

Pour chacune de ces cinq dimensions, un individu va être touché par les deux problèmes d'accessibilité et de potentialité;

– **Pauvreté d'accessibilité:** L'accès à un certain nombre de biens de service, d'informations ou la participation aux décisions ne sont pas les mêmes pour tous; en effet, il y a des personnes qui ont le droit et la possibilité d'accès, par exemple, au logement, au crédit, à l'éducation ou la santé. Mais, si par exemple, il n'y a pas d'écoles ou d'hôpitaux dans ces régions, on parle de pauvreté d'accessibilité. La lutte contre ce type de pauvreté d'accessibilité est une étape indispensable des politiques de lutte contre la pauvreté.

– **Pauvreté des potentialités:** C'est une pauvreté de capacités qui exprime le manque de moyens permettant de sortir de cette situation. Cette approche considère la pauvreté comme le résultat d'un manque de capacités qui proviennent d'une santé déficiente, d'une éducation insuffisante, de déséquilibres nutritionnels, etc. Alors, cette pauvreté des potentialités se déduit de la permanence de la pauvreté des conditions de vie. Chaque individu a en effet un «stock d'actifs» particulier, qui est lié à ses caractéristiques personnelles, à côté de son éducation, son état de santé, au capital physique et financier qu'il possède et aux relations sociales qu'il entretient; on appelle ces «actifs» les potentialités (Droy, 2005).

1.2. Formes de la pauvreté

Nous pouvons distinguer plusieurs formes et mesures de la pauvreté telles que la pauvreté pécuniaire qui est due à une insuffisance des ressources et qui se traduit par une consommation insuffisante (Ravallion, 1996; ONU, 2004); on trouve aussi la pauvreté en conditions de vie qui définit les individus pauvres comme ceux qui ont des difficultés à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux et enfin, on trouve la pauvreté humaine qui est mesurée par l'indice de développement humain (IDH), l'indice de pauvreté humaine (IPH), l'indicateur de la participation des femmes (IPF), l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) et l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH).

– **Pauvreté pécuniaire:** C'est une pauvreté de revenu, c'est-à-dire un manque d'argent dû à une insuffisance de ressources. Sa mesure s'appuie soit sur le revenu soit sur la consommation, traduite en valeur monétaire. La théorie du bien-être sert de référence à l'analyse de la pauvreté monétaire. Un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté; selon l'approche appelée «absolue», le seuil est fixé en fonction d'un panier de biens alimentaires et non alimentaires nécessaires pour cet individu, 2400 calories par jour, pour la pauvreté, et 1800 calories pour l'extrême pauvreté. Selon l'approche relative, le seuil est fixé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population avec comme référence le revenu médian, c'est-à-dire le revenu qui sépa-

re la population en deux (Asselin et Dourplin, 2000). La fixation du seuil relatif se fait soit à travers l'actualisation du seuil absolu, uniquement en fonction de l'évolution des prix, en dehors de toute autre considération telle que l'évolution du niveau de revenu et de condition de vie, soit généralement à travers la fixation de ce seuil à l'équivalent de 50% de la médiane des dépenses de consommation au niveau national; et par conséquent, sont considérés comme pauvres les individus dont le revenu est inférieur à ce pourcentage. Notons ici que la mesure de la pauvreté absolue est plus utile en période de crise économique, car elle permet de suivre le nombre de personnes qui tombent au-dessous d'un seuil de pauvreté, alors qu'en période de croissance une mesure de pauvreté relative met en valeur les « laissés-pour-compte » de la croissance.

– **Pauvreté des conditions de vie:** La pauvreté peut être aussi identifiée par sa dimension d'exclusion par rapport au mode de vie matériel et culturel, résultant de l'impossibilité de satisfaire les besoins essentiels. Dans ce contexte, se montre la pauvreté des conditions de vie qui résulte de l'impossibilité de satisfaire les besoins permettant d'assurer une vie convenable dans une société. Cette mesure a une vision plus « qualitative » de la pauvreté, elle traduit une situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, au logement, etc. Elle est appelée aussi «pauvreté d'existence», elle est plus difficile à cerner que la pauvreté pécuniaire. Selon Townsend (1979), «Les individus peuvent être considérés comme dans un état de priva-

tion s'ils n'ont pas le type de régime alimentaire, de vêtement, d'habitat, d'éducation, d'activités et distractions, qui sont habituellement observés, ou du moins largement approuvés, par la société dans laquelle ils vivent». Cette approche de la pauvreté tient compte de la notion de consommation des ménages et aussi de l'exclusion des individus par rapport à un mode de vie dominant. Pour cela, et dans le but de montrer les conditions de l'exclusion, Townsend (1979) met en place des indicateurs partiels de privation concernant le régime alimentaire, les conditions de travail, le niveau d'éducation et l'état de santé. L'idée est que le manque de ressources qui résulte de cette privation oblige les ménages à ne pas consommer certains biens d'où l'existence d'une pauvreté en conditions de vie. Notons ici qu'une difficulté peut apparaître lors de l'élaboration de ces types d'indicateurs. Cette difficulté consiste à sélectionner les biens de consommation nécessaires pour un ménage; ces biens devront être considérés comme nécessaires par la majorité des individus. Pour mesurer les conditions de vie et leur évolution, on utilise souvent des indicateurs comme l'espérance de vie, la mortalité infantile et le niveau de malnutrition, les indicateurs de santé, le niveau d'alphabétisation et le taux de scolarisation, etc.

– **Pauvreté humaine:** La mesure du niveau de la richesse des nations nécessite le plus souvent des indicateurs statistiques élaborés à partir des données réelles et physiques quantifiables (produit intérieur brut, produit national brut, indice de développement humain, etc.). L'élaboration de l'indice de développement humain (IDH)¹, qui apparaît dans les statistiques annuelles du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 1990, est le résultat des recherches de l'économiste Amartya Sen. La mesure du développement humain s'est enrichie en 1997 d'un nouvel indicateur appelé indice de pauvreté humaine (IPH)². En 2010, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)³ remplace l'indice de pauvreté humaine dans le rapport de développement humain des Nations Unies. Le rapport de 2010 introduit plusieurs modifications fondamentales, en ce qui concerne les indicateurs et la méthodologie, à seules fins de renforcer la fiabilité des statistiques relatives à l'inégalité, à la disparité entre les deux sexes et à la pauvreté. Ces indicateurs comportent des dimensions non-économiques regroupées sous le terme de pauvreté telles que les dimension sociale, politique, culturelle. Le programme des Nations Unies pour le développement a créé aussi deux autres indicateurs synthétiques de pauvreté en plus de l'IPH, l'IPM et l'IDH, qui sont l'indicateur de la participation des femmes (IPF) et l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH).

2. Outils méthodologiques

L'estimation du taux de pauvreté en Tunisie est réalisée officiellement par l'Institut National de la Statistique (INS) mais, après la révolution de 2011, plusieurs critiques ont été faites à l'endroit des indicateurs diffusés par cet Institut, surtout suite aux déclarations du Ministère des affaires sociales qui a annoncé que le taux de pauvreté en Tunisie est

¹ L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indice statistique créé par le programme des Nations Unies pour le développement en 1990; il a été développé par l'économiste pakistanais, Mahbubul Haq, et l'économiste indien, Amartya Sen. L'IDH est un indice composite, compris entre 0 et 1, et il représente la moyenne arithmétique des trois composantes suivantes:

* L'indice de longévité : mesuré par l'espérance de vie à la naissance.

* L'indice d'éducation : mesuré par une moyenne pondérée aux deux tiers du taux d'alphabétisation des adultes et à un tiers du taux de scolarisation à tous les niveaux (primaire, secondaire et supérieur).

* L'indice du niveau de vie: représenté par le PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat.

² Un indicateur de pauvreté humaine est un indice créé par le programme des Nations Unies pour le développement, il sert à mesurer en pourcentage le degré de pauvreté d'un pays. Il existe deux indicateurs, qu'il s'agisse d'un pays en développement (IPH 1) ou d'un pays développé (IPH 2);

L'IPH-1 est calculé à partir des indicateurs suivants:

- indicateur de longévité (p1)
- indicateur d'instruction (p2)
- indicateur de conditions de vie (P3)

L'IPH -2 est calculé à partir des indicateurs suivants

- indicateur de longévité (p1)
- indicateur d'instruction (p2)
- indicateur de conditions de vie (P3)
- indicateur d'exclusion (p4)

³ L'IPM comporte 10 indicateurs, ayant tous la même pondération dans leur dimension; ces dix indicateurs de l'IPM sont identiques ou liés aux indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

de 24% alors qu'il était de 3,8% selon l'INS. Ce travail essaie, dans ce qui suit, de présenter l'historique de l'estimation du taux de pauvreté en Tunisie.

3. Résultats et discussion

3.1. Estimation de la pauvreté en Tunisie selon l'Institut National de la Statistique en 2005

Le calcul du seuil de pauvreté a débuté en Tunisie après l'indépendance mais, à partir des années 70, on a mis au point des méthodes claires pour la fixation de ce seuil. La méthode adoptée par l'Institut National de la Statistique, depuis 1980, consiste à calculer un seuil absolu en partant de deux populations de référence distinctes: population rurale et urbaine. Cette méthode comporte des dépenses alimentaires et des dépenses non alimentaires. L'Institut National de la Statistique a utilisé, depuis 2005, une nouvelle méthode de la Banque Mondiale pour la détermination du taux de pauvreté d'un pays. En effet, cette dernière se fonde sur des données actualisées et sur l'utilisation d'une même population de référence pour évaluer le seuil de pauvreté dans les deux milieux, urbain et rural, au lieu des deux populations. Cette nouvelle méthode utilise «les besoins re-

commandés» en calories pour fixer le seuil de pauvreté en matière d'alimentation. Le niveau de ces besoins recommandés dépasse le minimum utilisé par l'ancienne méthode et il s'élève à 2213 calories alors qu'il était de 1807 calories pour l'ancienne méthode. Cette méthode considère deux lignes distinctes d'appréciation de la pauvreté: la ligne de «pauvreté extrême» (ou pauvreté inférieure) et la ligne de «pauvreté supérieure». La ligne de pauvreté extrême tient compte de l'évaluation du coût des calories dont une personne a besoin chaque jour pour vivre, tandis

Cette bande de pauvreté est de manière générale caractérisée par une prédominance rurale, un déficit d'infrastructures et d'équipements de production et de communication, une faible concentration des services de santé et d'agriculture, un faible niveau de dépense annuelle par personne, etc. Ces disparités font que les décideurs s'attachent à renforcer les bases du développement dans les localités les plus faibles et à consolider l'équilibre entre les régions et les catégories sociales.

Notons ici que si on se base sur les données officielles de l'INS et en considérant comme pauvre toute personne ayant une dépense annuelle (DPA) inférieure à un seuil relatif fixé à 50% de la moyenne nationale de dépense par personne, on

peut estimer qu'en 2005 presque 28.6% de tunisiens sont pauvres (Tableau 4).

3.2. Estimation de la pauvreté en Tunisie selon l'Institut National de la Statistique en 2012

Après la révolution, plusieurs questions sont posées qui tournent autour du problème de la fiabilité de l'information sur la pauvreté fournie par l'INS. Voilà pourquoi ce dernier a entrepris, à la fin de 2011, une révision complète et une mise à jour de sa méthodologie de mesure de la pauvreté et ce, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale. Le travail a été mené en consultation avec un comité d'experts universitaires tunisiens, des représentants du gouvernement et des organisations non gouvernementales. Ces experts ont suggéré à l'Institut natio-

Tableau 2 - *Seuil de pauvreté en Tunisie selon la nouvelle méthode de la Banque Mondiale.*

	1995	2000	2005
Pauvreté extrême			
Les grandes villes	367	430	489
Autre zone communale	322	377	429
Zone non communale	283	332	378
Taux de pauvreté	11,4%	6,1%	3,8%
Nombre de pauvres (mille)	1024	581	376
Pauvreté supérieure			
Les grandes villes	555	650	739
Autre zone communale	477	560	628
Zone non communale	388	455	517
Taux de pauvreté	26,3%	15,5%	11,5%
Nombre de pauvres (mille)	2363	1484	1153

Source: *INS (2005).*

Tableau 3 - *Taux de pauvreté (inférieur et supérieur) par région selon l'INS (en %).*

Région	Pauvreté extrême	Pauvreté supérieure	Région	Pauvreté extrême	Pauvreté supérieure
Grand Tunis	1,4	6,9	Centre-ouest	12,8	29,4
Nord-est	2,7	9,6	Sud-est	3,8	11,4
Nord-ouest	3,1	11,1	Sud-ouest	5,5	14,7
Centre-est	1,2	5,4	Ensemble	3,8	11,4

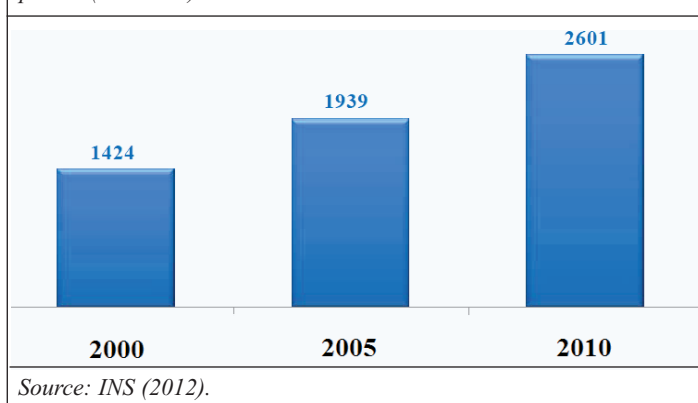
Source: *INS (2005).*

Tableau 4 - Structure de la population selon les tranches de dépense annuelle par personne (DPA) en 2005.

Dépense annuelle par personne (en dinars tunisiens « Dt »)	Pourcentage (%)
< 400	3,8
400-585	7,7
585-955	19,5
955- 1510	26,3
1510- 2250	20,3
2250-4000	15
>4000	7,4
Total	100
DPA	1820 Dt
Seuil de pauvreté relative en dinars courants (50% * DPA)	910 Dt

Source: INS (2005).

Figure 1 - Evolution du niveau de dépenses des ménages par tête par an (en dinars).



nal de la statistique certaines techniques d'ajustement de la méthodologie à incorporer dans la mesure de la pauvreté pour la rendre ainsi plus conforme aux meilleures pratiques internationales.

La première étape dans toute tentative d'évaluation de l'état de la pauvreté dans un pays consiste à déterminer un indicateur des dépenses appelé aussi l'agrégat de consommation. Ainsi, les dépenses de consommation effectuées par les ménages peuvent constituer un bon indicateur de bien-être. Dans ce contexte, les dépenses en biens d'investissement et en biens durables (tels que l'acquisition d'un logement, d'un moyen de transport et des appareils électroménagers) tout comme les dépenses irrégulières relatives aux cérémonies familiales non religieuses ont été exclues par l'INS. Selon ce dernier, le niveau des dé-

penses en Tunisie a enregistré une croissance annuelle de 6,2% entre 2000 et 2010, passant de 1424 dinars à 2601 dinars (Figure 1).

L'estimation de l'agrégat de consommation de chaque ménage est faite grâce aux données des dépenses de l'enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages. L'évolution, entre 2000 et 2010, des niveaux moyens de ces agrégats ventilés par région et par milieu est rapportée dans le tableau 5. Ce tableau montre que la croissance de la consommation a été positive dans toutes les régions du pays mais avec des différences, la région du Nord-ouest détenant l'un des niveaux de consommation par tête les plus faibles de la Tunisie. Les taux de croissance les plus élevés sont enregistrés dans les régions du Sud-est et du Sud-ouest. Ainsi, la région du Centre-ouest a réalisé le meilleur taux de croissance entre 2005 et 2010 (7,6%). Mais cette performance demeure insuffisante eu égard au très bas niveau de consommation dans cette région. Le tableau 5 montre aussi que le niveau de consommation dans le milieu communal est à-peu-près le double de celui du milieu non communal.

Pour estimer le taux de pauvreté, il faut fixer le seuil de pauvreté en Tunisie. En 2010, ce seuil a été estimé pour chacune des trois zones définies dans l'enquête des ménages: les grandes villes, les petites et moyennes communes et les zones rurales. Ce seuil tient compte des modes de consommation des tunisiens et du coût de la vie dans les différents lieux de résidence. Le seuil de pauvreté minimum fixé par l'INS, dans sa démarche, est de l'ordre de 1277 di-

Tableau 5 - Evolution de la dépense annuelle par tête selon les régions et le milieu.

	Dépense annuelle totale (en dinars tunisiens)		
	2000	2005	2010
Ensemble	1424	1939	2601
Milieu communal	1726	2326	3095
Grandes villes	1992	2640	3696
Moyennes communes	1518	2045	2612
Milieu non communal	911	1213	1644
Région			
Grand Tunis	1917	2609	3498
Nord-est	1292	1724	2241
Nord-ouest	1145	1466	1754
Centre-est	1735	2245	3081
Centre-ouest	937	1173	1623
Sud-est	1158	1873	2464
Sud-ouest	1030	1510	2064

Source: INS (2012).

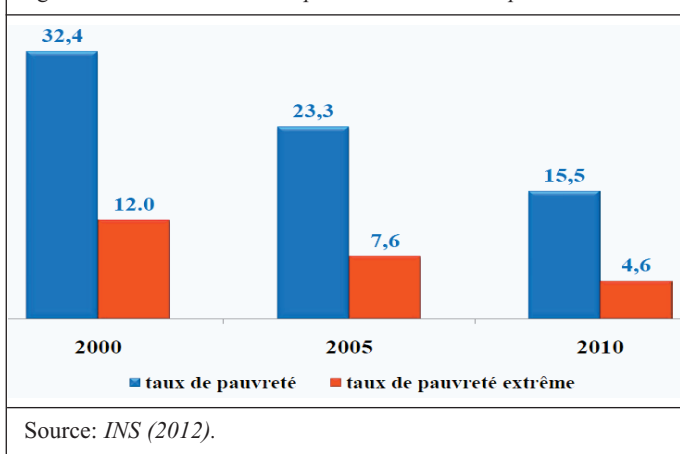
Tableau 6 - Seuil de pauvreté en Tunisie.

Milieu	Seuil de pauvreté			Seuil de pauvreté extrême		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Grandes villes	902	1038	1277	534	615	757
Moyennes communes	818	941	1158	518	596	733
Zones non communales	581	669	820	405	466	571

Source: INS (2012).

nars par an et par individu dans les grandes villes contre 820 dinars par an et par individu dans les zones rurales. Alors, un ménage est défini comme pauvre si sa consommation est en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1277 dinars par an et par individu dans les grandes villes, contre 820 dinars par an et par individu dans les zones rurales (El-loumi, Dhehibi 2012).

Figure 2 - Evolution du taux de pauvreté et du taux de pauvreté extrême.



Il est à noter que la baisse du taux de pauvreté est remarquable de manière inégale dans les différentes régions du pays mais cette réduction n'a pas avantage les régions les plus pauvres.

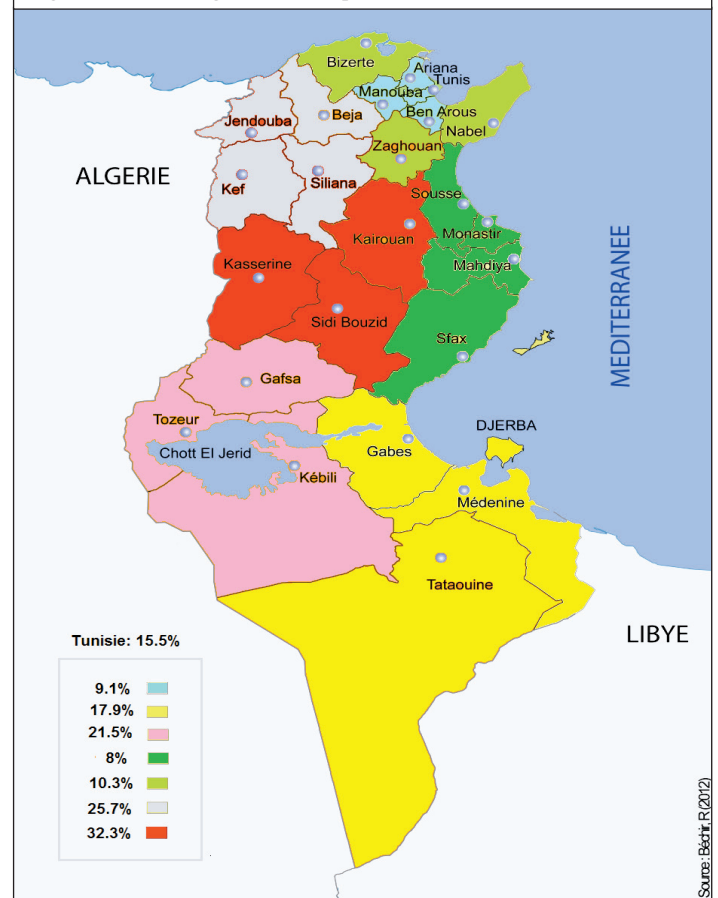
Tableau 7 - Incidence de la pauvreté et de la pauvreté extrême selon le milieu entre 2000 et 2010.

Milieu	Pauvreté			Pauvreté extrême		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Tunisie	32,4	23,3	15,5	12	7,6	4,6
Grandes villes	21,5	15,4	9	4,3	2,2	1,3
Moyennes communes	32,5	22,1	14	10,5	6,5	2,9
Zones non communales	40,4	31,5	22,6	19,1	13,4	9,2

Source: INS (2012).

Ainsi, le rythme de recul du taux de pauvreté dans les régions côtières a été plus rapide que celui observé à l'intérieur du pays où le Centre-ouest reste toujours la région la plus pauvre de la Tunisie et son retard par rapport aux régions du littoral de la Tunisie s'est même aggravé. La Figure 3 montre cette disparité entre les régions qui varie de 8% au Centre-est à 32,3% au Centre-ouest.

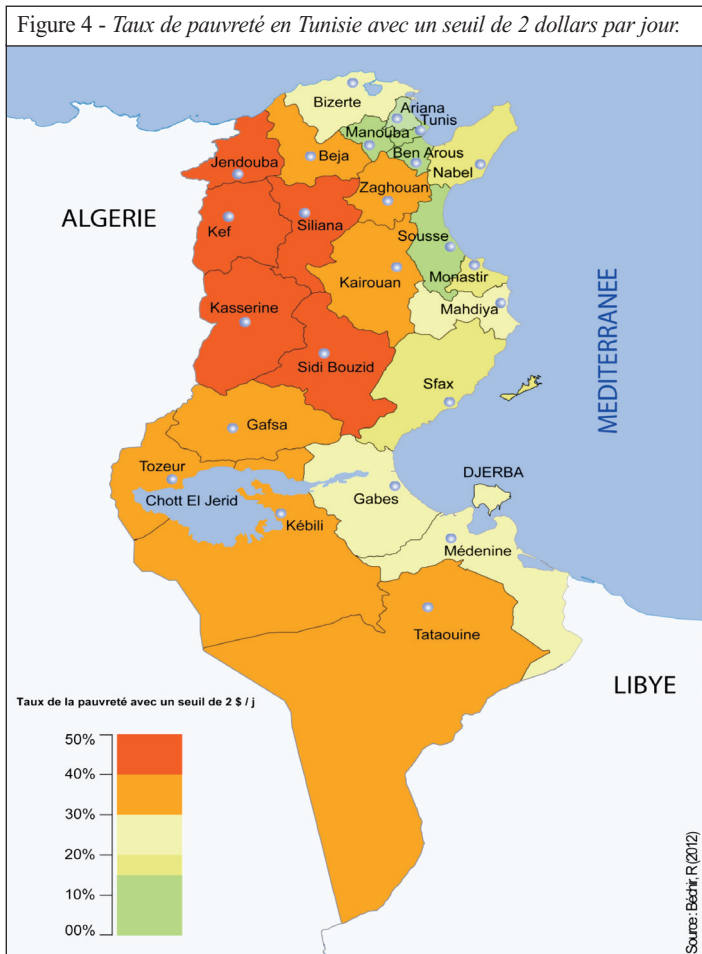
Figure 3 - Carte régionale de la pauvreté en Tunisie en 2010.



Par ailleurs, en 2010 et en ce qui concerne la répartition des pauvres par catégorie sociale, les taux de pauvreté les plus élevés ont été observés, en premier lieu, parmi les chômeurs (40,3%) suivis des ouvriers agricoles (28,9%). Ce taux varie aussi selon le niveau d'éducation. Il est de 23,4% chez les personnes analphabètes et respectivement de 18,1%, 7,2% et 0,4% chez les niveaux primaires, secondaires et supérieurs.

3.3. Estimation de la pauvreté en Tunisie selon le Ministère des affaires sociales

Selon le Ministère des affaires sociales et en se basant sur les standards internatio-



naux qui fixent le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour, le taux moyen de pauvreté en Tunisie s'élève à 28,48% (Ministère des affaires sociales, 2011). Ce taux connaît une importante disparité entre les régions, s'élevant jusqu'à 50.1% à Siliana (figure 4).

En Tunisie, le Ministère des affaires sociales se base sur une approche sociale de la pauvreté qui tient compte de la situation des familles pour établir des fichiers de ceux qui sont vulnérables. Pour une définition opérationnelle, on dira que la vulnérabilité d'un ménage, d'un individu, est la probabilité que celui-ci trouve sa situation ou ses conditions de vie se dégrader dans le futur face aux fluctuations du niveau de vie (par exemple, la maladie, la vieillesse, le chômage, la sécheresse, etc.). Ainsi, trois critères de base sont pris en considération par le Ministère pour établir ces fichiers des familles nécessiteuses, à savoir: la situation des

personnes (personnes âgées, handicapés sans soutien, femmes chef de famille sans soutien), les sources de revenu et les conditions de vie (logement, accès aux conditions de vie décente). Cette vulnérabilité peut regrouper quatre types de pauvreté: pauvreté monétaire, pauvreté en conditions de vie, pauvreté des capacités et pauvreté humaine. Afin de trouver une source de revenu, le Ministère des affaires sociales a mis en place en 1986 un programme national d'aide aux familles nécessiteuses (PNAFN) destiné aux familles ayant besoin d'une aide sociale.

Dans le cadre de ce programme, des indemnités permanentes ainsi qu'une assistance médicale gratuite sont assurées aux familles n'ayant pas parmi leurs membres un potentiel productif. Ces allocations qui étaient servies par trimestre sont devenues mensuelles depuis l'année 2011 (soit 70 dinars par mois)⁴. En 2011, près de 6,7% de la population totale de la Tunisie bénéficient de cette forme d'assistance permanente, ce qui correspond à 185 mille familles, soit près de 697 000 personnes.

En 2011, les fichiers ainsi mis en place ont permis d'identifier la population vulnérable en adoptant les éléments suivants:

- Le fichier pauvreté composé par la population ayant un revenu annuel par personne inférieur à 400 dinars; le nombre de ces familles est égal à 185 000, soit près de 697000 personnes et ces familles bénéficient d'une aide permanente chaque mois et de la gratuité des soins.
- Le fichier soins à tarifs réduits: le nombre de familles bénéficiaires est égal à 557 900, soit près de 2 120 000 personnes. Parmi ces familles, seules celles dont la taille est de 5 membres ou plus et ayant un revenu inférieur au salaire minimum garanti ont été retenues, le nombre de cette catégorie s'élevant à 202 000 familles, soit 1 291 000 membres.
- Les fichiers des pensionnés des caisses de sécurité sociale: les familles incluses sont celles dont la pension est inférieure au salaire minimum garanti (SMIG ou SMAG) et dont le nombre s'élève à 412, soit près de 618 000 personnes.

Ainsi, et en prenant en considération ces données, le taux de vulnérabilité peut être estimé à 24,7 % de la population totale. Bien évidemment, cette méthodologie adoptée par les services sociaux pour estimer la population vulnérable nous permet de poser les questions suivantes: dans quelle mesure les conditions d'éligibilité ont été respectées? Quel est l'impact du subjectif introduit nécessairement par la proximité et le travail sur le terrain? Les intervenants sociaux se réfèrent-ils tous à la même nomenclature? Quel est l'impact des interventions des responsables de l'ancien parti politique «Rassemblement Constitutionnel Démocratique»(RCD) sur l'obtention d'aide des différentes familles considérées, suite à leur appartenance à l'RCD, comme pauvres? L'existence de ces questions nécessite, ainsi, une révision totale des dossiers des familles nécessiteuses en Tunisie.

⁴ Afin d'aider les enfants des familles nécessiteuses à suivre leurs études, l'Etat a augmenté ces allocations de 30 dinars par enfant et par trimestre (dans la limite de 3 enfants) du montant de la pension octroyée aux familles nécessiteuses ayant des enfants en âge de scolarisation. Cette mesure profite à près de 50 000 enfants scolarisés issus de ces familles (28 000 familles) et est en faveur de près de 15% des familles bénéficiaires du PNAFN.

2.3. La pauvreté humaine en Tunisie

Si on tient compte des méthodes développées par le programme des Nations Unies pour le développement, les mesures de la pauvreté dépendent de multiples dimensions. Ainsi, et selon l'Indice de Pauvreté Humaine, le pourcentage des pauvres représentés sous l'angle de cet indice en Tunisie est 18,3% du total de la population en 2004, après avoir atteint 21,9% en 1995. Il faut préciser ici que cet indice est fortement influencé par la persistance d'un taux d'analphabétisme encore élevé en milieu rural; il s'agit surtout de l'analphabétisme des femmes rurales. Dès 2010, le rapport des Nations Unies a introduit le nouvel indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui s'élève pour la Tunisie à 0,010 en 2008. De la même façon, l'indice de développement humain (IDH) est passé en Tunisie de 0,436 en 1980 à 0,683 en 2010, occupant ainsi la 81^{ème} place sur 194 pays à l'échelle mondiale. Cette progression est enregistrée, en fait, suite à la politique de lutte contre la pauvreté par l'amélioration du bien être-social des habitants et la promotion des ressources humaines via l'éducation et la formation. Ainsi et selon le rapport des Nations Unies de 2010, le taux de pauvreté en Tunisie est 8%, c'est-à-dire la moyenne des pourcentages des gens qui dépensent moins de 1,25\$ par jour et ceux qui dépensent 2\$ par jours.

hui, les politiques de développement durable semblent insuffisantes pour lever un certain blocage lié à des limites encore aggravées par la situation sociale critique des familles rurales et aussi par le changement climatique. Ces politiques de développement, poursuivies durant les dernières décennies, se sont soldées par un échec en termes de justice économique et sociale. Les disparités régionales ont accentué les flux migratoires vers les régions relativement plus développées du littoral créant, donc, autour de ces agglomérations littorales, des ceintures de quartiers mal intégrés, habités par une population pauvre issue des gouvernorats de l'intérieur. Cette situation, source de tensions et de conflits, s'est inévitablement traduite par un mécontentement généralisé des populations, que ce soit celles des régions de l'intérieur, celles des quartiers pauvres ou celles des quartiers plus aisés des grandes villes (MDR, 2011). Ces circonstances ont obligé l'Etat à intervenir davantage pour améliorer les conditions de vie dans les zones défavorisées; mais ceci ne doit pas se limiter à la réalisation de travaux temporaires. Il est nécessaire d'avoir une vision du développement régional qui considère en priorité les besoins réels de chaque région. Il faut avoir un modèle de développement qui se base sur les ressources des régions pour les valoriser et créer des postes d'emploi à forte valeur ajoutée,

un modèle de développement inclusif qui considère toutes les classes sociales quelle que soit leur appartenance, leur croyance et leur origine, un modèle de développement durable, respectueux de l'environnement qui a pour objectif d'améliorer le bien-être de l'individu. Il convient, ainsi, de réfléchir sur un processus plus inclusif des réformes qui peuvent conduire à un changement économique avec une participation plus large au processus décisionnel des différentes parties prenantes: Etat, partis politiques, sociétés civiles et citoyens.

Références

- Anker R. (2006). Seuils de pauvreté: une nouvelle méthode de calcul au service des comparaisons internationales. *Revue internationale du travail*, vol. 145, n 4, pp. 317-346.
- Asselin L., Duroulin A. (2000). Mesure de la pauvreté: un cadre conceptuel, centre canadien d'étude et de coopération internationale - CECI.
- Ayadi, M. et El Lahga A. (2006). Pauvreté et Inégalités en Tunisie: Une Approche Non- Monétaire, 10^{èmes} rencontres Euro-méditerranéennes, Université du Caire 4-5 novembre 2006.
- Banque africaine de développement. (2010). *Les perspectives économiques en Afrique 2010*, rapport de recherche, Juin 2010.
- Béchir R. (2010). Pauvreté et niveau de vie de la population rurale en Tunisie, *Notes d'alerte dans l'Observatoire*

Tableau 8 - Evolution de l'IDH entre 1980 et 2010.

Année	Tunisie	États arabes	Dans le monde
1980	0,436	0,398	0,455
1990	0,526	0,477	0,526
2000	0,613	0,530	0,570
2005	0,650	0,563	0,598
2006	0,658	0,570	0,604
2007	0,665	0,576	0,611
2008	0,671	0,580	0,615
2009	0,677	0,585	0,619
2010	0,683	0,590	0,624

Source: ONU (2010)

Conclusion

La pauvreté se présente aujourd'hui comme l'une des causes de la révolution tunisienne. Ainsi, l'agitation sociale qui a embrasé la Tunisie au début de l'année 2011 montre qu'en dépit des succès économiques relatifs du pays, les principaux problèmes sociaux tels le chômage et la pauvreté n'avaient pas été résolus. Si la pauvreté a reculé sensiblement depuis quelques années en Tunisie, il n'en reste pas moins qu'elle existe encore et qu'elle est plus accentuée dans quelques régions du pays. En effet, de fortes disparités existent entre les régions de l'Est et les zones du Sud et de l'Ouest des pays, principales poches de pauvreté. Aujourd'hui,

du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes CIHEAM, N. 67 - Août 2010.

Bécher R. (2011). Pauvreté et politiques d'amélioration du niveau de vie, une étude sur le cas tunisien. *Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment, New Médit*, n. 3, vol. 10, pp. 04-10.

Bécher R., Ounalli N. et Sghaier M. (2011). L'inégalité territoriale dans le Sud-est Tunisien: une mise en évidence à travers l'analyse des indicateurs régionaux de développement. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 34 (2-3), pp. 61-68.

Bey M. (1999). Recherches sur la pauvreté: état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique, *Tiers-Monde*, Vol. 40, N° 160, pp. 871-895.

Bibi S. (2005). When is Economic Growth Pro-Poor? Evidence from Tunisia, Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi, Juillet 2005.

Deaton A. (2001). Counting the world's poor: problems and possible solutions, *World Bank Research Observer*, 16:2, pp. 125-147.

Deaton A. (2010). Price indexes, inequality, and the measurement of world poverty, *American Economic Review*, 100: 1, pp. 5-34.

Dubois J.-L. (1996). Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 32 n. 4, ORSTOM, Paris, pp. 869-892.

Elloumi M., Dhehibi B. (2012). Agricultural policy and poverty in Tunisia rural areas: an empirical analysis using agricultural price and investment. *MEW MEDIT*, n. 4 pp. 2-6.

Institut National de la Statistique (2007). Les Statistiques Nationales des Dépenses des ménages, leurs consommations, et leurs niveaux de vie pour l'année 2005. Tome I et I. Ministère tunisien du développement et de la coopération internationale.

Institut National de la Statistique (2012). Les Statistiques Nationales des Dépenses des ménages, leurs consommations, et leurs niveaux de vie pour l'année 2010, Septembre 2012.

Ministère du Développement régional «MDR». (2011). Le Livre blanc du développement régional, 2011.

Organisation des Nations Unies, (2004). Stratégie de réduction de pauvreté en Tunisie, bureau du coordonnateur résident, étude de phénomène de la Tunisie, juillet 2004.

Townsend P. (1979). *Poverty in the United Kingdom*, Londres, Pellican Books.

Ravallion M. (1996). Comparaison de la pauvreté: concepts et méthodes, Banque mondiale, Washington DC, LSMS, document de travail, n. 122.

Reddy S.J. et Pogge T.W. (2003). *How Not to Count the Poor*, New York, Columbia University, March 2003.

Sen A. (1976). Poverty: An Ordinal Approach to Measurement. *Econometrica*, vol. 44 (2), pp. 219-231.